

Publié sur le site internet de la commune le .....

Le Maire

Frédéric VALLOS



Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

ID : 001-210103479-20260504-2026049-DE



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026-049

### Séance du 04 MAI 2026

#### Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 18
Qui ont pris part à la délibération	: 19
<u>Date de la Convocation</u>	: 27/04/2026
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 27/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

Présidence : M VALLOS Frédéric, Maire

#### PRESENTS:

M. VALLOS Frédéric, M. ANTON Steve, M. BOIDRON Bruno, M. COLLET Baptiste, Mme COUPAS Florence, Mme DALMAIS Anne-Sophy, M. DELPOUX Jérémie, M. DIOT Georges, Mme GAUTIER-WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme HUMBERT Séverine, Mme JANIN Blandine, Mme MARTELLI Françoise, Mme MICHOU Mireille, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. RICHARD Germain et Mme TRINQUET Alexandra

#### ABSENT EXCUSE :

#### POUVOIRS :

Mme DELCROIX Stéphanie a donné pouvoir à Pascale GAUTIER-WILL

M. Bruno BOIDRON a été nommé secrétaire de séance.

### Objet : Restauration municipale – Fixation des tarifs des repas

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs cantine ont été fixés le 24 juin 2019. Révision par délibérations du 16 mai 2022 du 03 juillet 2023, du 29 janvier 2024, du 04 juin 2024 et du 30 juin 2025.

Par courrier du 09 janvier 2026 notre prestataire nous annonce une hausse du prix de vente des repas qui passent à 3,133 € HT soit 3,305 € TTC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 (ancien tarif 3,262 € TTC)

#### **Rappel des tarifs votés en juin 2025**

- Fixe le prix du repas (régulier) à 5,90 € au lieu de 5,60 €
- Fixe le repas exceptionnel sans réservation à 7,00 €
- Les enfants bénéficiant d'un PAI seront accueillis au restaurant scolaire (repas fournis par les parents). Les frais de garde passeront à 1,55 € par présence.

Monsieur le Maire expose qu'il convient d'envisager une hausse des tarifs à compter de la rentrée scolaire de septembre 2026 pour notamment compenser la nécessité de renforcer l'encadrement compte tenu d'un nombre grandissant d'enfants au restaurant scolaire, tenir compte de la hausse du coût des repas et pour faire face à une fréquentation en hausse.

Il est rappelé que malgré la hausse de janvier la commune assume toujours un déficit de fonctionnement d'environ 9 000 € pour la restauration scolaire. Une hausse du prix de repas, permettra de contenir le déficit compte tenu des hausses des prix d'achat des repas et d'énergie.

Par ailleurs le tarif cantine facturé aux parents correspond au prix du repas d'ajouter les frais de garde des enfants pendant la pause méridienne. Les coûts salariaux (agents de surveillance cour) pèsent lourds pour la commune qui à ce jour ne répercute pas la totalité de la dépense sur les parents.

Le Conseil Municipal à la majorité des votant décide de :

- Fixer le prix du repas (régulier) passe à 6,20 € au lieu de 5,90 €
- Fixer le repas exceptionnel sans réservation à 7,30 € au lieu de 7 €
- Précise que les enfants bénéficiant d'un PAI seront accueillis au restaurant scolaire (repas fournis par les parents). Les frais de garde passent à 2,90 € par présence au lieu de 1,55 €.
- Dit que ces nouveaux tarifs s'appliqueront à partir de la rentrée de septembre 2026
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à Monsieur le Préfet de l'Ain
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à au SGC de Chatillon sur Chalaronne

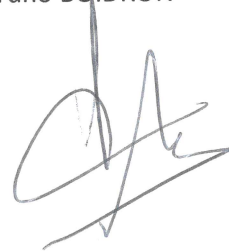
Ainsi fait et délibéré, le 04 mai 2026

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Frédéric VALLOS



The signature of Frédéric Vallos is written in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE ST-DIDIER-DE-FRANCE' and '01 (Ain)'. The signature is a cursive scribble that overlaps the stamp.

Le secrétaire de séance  
Bruno BOIDRON



The signature of Bruno Boidron is written in black ink. It is a cursive signature that appears to be 'B. Boidron'.